



Expériences

Techniques d'animation et recherche-action dans le milieu éducatif québécois

Lyne Legault

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
lyne.legault@uqat.ca

À la suite d'une demande d'évaluation des ressources éducatives d'un système éducatif, les animateurs-chercheurs ont mis de l'avant l'utilisation de techniques efficaces pour procéder à la cueillette de données concernant la vision et la perception de deux écoles fréquentées par les membres de la communauté algonquienne Anishnabe dans le nord-ouest du Québec (Canada) et de la direction générale des établissements, qui calque sa gestion sur le modèle des autres écoles québécoises. Un parallèle se dresse entre les fonctions d'un animateur socioculturel et celles d'un chercheur qui utilise une approche de recherche-action. Ce texte interroge le sens de l'animation socioculturelle et dans une société en mutation et cherche à définir un projet éducatif qui réponde à la fois aux exigences du programme gouvernemental et aux aspirations des jeunes issus des premières nations.

Mots-clés : animation, recherche-action, amérindiens, école, Canada

Following a request for the evaluation of the educational resources of an education system, sociocultural community developers-researchers put of the front the use of efficient techniques to proceed to the picking of data concerning the vision and the perception of two schools attended by members of the Anishnabe community in the northwest of Quebec (Canada) and executive managers of establishments, who based their action on the model of regular Quebec's schools. A parallel appears between the functions of a sociocultural community developer and those of a researcher who uses an approach of research-action. This text questions the sense of sociocultural community development in a changing society and try to define an educational project which meets the requirements of the governmental program and the aspiration of the youth stemming from first nations.

Keywords: sociocultural community development, research-action, amerindians, school, Canada

En consecuencia de una demanda de evaluación de los recursos educativos de un sistema educativo, los animadores-investigadores pusieron de la delantera la utilización de técnicas eficientes para proceder a la cosecha de datos que concernía a la visión y la percepción de dos escuelas frecuentadas por los miembros de la comunidad Anishnabe en el noroeste de Quebec (Canadá) y de la dirección general de los establecimientos, que calca su gestión sobre el modelo de otras escuelas quebequesas. Un paralelo se levanta entre las funciones de un animador sociocultural y las de un investigador que utiliza un enfoque de investigación-acción. Este texto interroga la dirección de la animación sociocultural y en una sociedad en mutación y procura definir un proyecto educativo que responda a la vez a las exigencias del programa gubernamental y a las aspiraciones de los jóvenes nacidos a primeras naciones.

Palabras clave: animación, investigación-acción, amerindios, escuela, Canadá

Introduction

La recherche-action prend son origine du milieu scolaire pour retourner dans son milieu et dans l'ensemble de la communauté. L'intention de la requête provenant du milieu visait à évaluer les ressources éducatives de deux écoles dans le but d'améliorer la réussite scolaire des élèves. La planification du cycle de la recherche-action a engendré une période de réflexion quant au choix des outils à utiliser ainsi que les techniques d'animation qui permettraient de savoir comment les intervenants perçoivent leurs écoles et d'identifier les éléments facilitateurs de la réussite scolaire de leurs élèves. Les chercheurs, dans cette approche de recherche-action, tentent d'aider le milieu à poser un regard sur sa réalité quant aux ressources éducatives, à identifier ses forces et faiblesses, à en faire une analyse critique et à cibler des objectifs pour améliorer les facteurs propices à la réussite des élèves. En fait, le chercheur devient un animateur, un acteur et un actant.

Problématique

En général, la qualité des ressources éducatives des écoles est évaluée à partir de questionnaires conçus à l'externe du milieu évalué, sans consultation avec les acteurs principaux : la direction des écoles, la direction des programmes, le Conseil de la Nation. Les évaluateurs étudient des situations communes au monde scolaire et construisent des questionnaires portant sur des éléments associés au milieu éducatif et à la réussite : l'absentéisme, le vandalisme, le décrochage, le perfectionnement professionnel, la qualité de l'enseignement, l'application des programmes d'études, la réussite scolaire, la gestion des comportements, la gestion des programmes spéciaux, les activités parascolaires, etc. Or, dans le contexte actuel de prévention du décrochage scolaire et de la connaissance acquise concernant les facteurs propices à la réussite scolaire, n'est-il pas pertinent de faire participer les intervenants du milieu scolaire de façon plus interactive ? Outre les questionnaires et les entrevues semi-dirigées, les moyens disponibles dans le cadre d'animation de groupes, tel l'utilisation d'objets-images, pourraient-ils servir de façon qualitative à l'évaluation des ressources éducatives ?

Selon la conception de l'animation de Della Croce, Libois et Mawad (2011), l'animateur est au service d'un groupe, d'un collectif ou d'une communauté. Les actions de l'animateur sont limitées par les contextes (politique, économique, institutionnel, culturel), mais elles sont menées pour les mandataires du projet. Le rôle de l'animateur consiste à porter le projet et à le conduire à terme. Il engage une action collective et participative afin d'intégrer toutes les personnes concernées d'une manière active. « Il semble que l'une des spécificités du métier d'animateur soit contenue dans cette idée de travailler avant tout avec les potentiels et les richesses des personnes, mais également des situations et des contextes » (p. 163).

La recherche-action, quant à elle, est généralement définie comme étant une étude visant une action stratégique et requérant une participation des acteurs. Elle permet d'intégrer l'action au processus de recherche afin que le changement visé se produise pendant la recherche (Dionne, 1998; Dolbec & Clément, 2004). Dit autrement, la « recherche-action part de la réalité et s'immerge dans l'action pour en dégager une connaissance, qui va elle-même avoir un impact sur le terrain et engendrera à son tour de nouvelles questions » (Della Croce, Libois & Mawad, 2011, p.169).

La coupure entre les deux entités, soit celle de l'animateur et de chercheur, n'est pas nette. Le chercheur qui s'engage dans le processus de questionnement dans un modèle de recherche-action

avec une communauté peut, selon le fonctionnement adopté dans le cadre du déroulement de la recherche, animer les activités sociales associées au processus. Qu'est-ce que l'animation ?

«En animation, l'appropriation par les personnes concernées est une des finalités de l'intervention et les animateurs développent sans doute ces attitudes en fonction de celle-ci, afin que les publics puissent être impliqués dans ce processus.» (Della Croce, Libois & Mawad, 2011, p. 139) En serait-ce de même dans le cas de la recherche-action où le chercheur reçoit le mandat de porter un jugement évaluatif sur les ressources éducatives des écoles tout en amenant les participants à s'approprier une vision de leur école propice à la réussite éducative de leurs élèves. Le chercheur vise à redonner aux écoles non seulement le portrait qui se dégage de l'évaluation mais les outils pour en dessiner un qui les représente entièrement et qui les propulse vers l'avenir de la réussite. Peut-on parler d'un animateur/chercheur/évaluateur ?

Cadre théorique

La recherche-action, sans être nommée ainsi, est apparue au début du siècle dernier à la suite d'une proposition du philosophe pragmatique John Dewey, qui a émis le souhait, vers les années 1910, que les enseignants participent à un processus de recherche qui allierait la théorie à la pratique. Selon lui, ce serait cette dernière que devrait orienter la science; le processus de recherche étant guidé par la logique d'action et non par la production de savoirs. Dans cette perspective, il s'en dégage un engagement pour les acteurs car ils sont les auteurs du produit qu'ils ont pu objectiver entre eux; des modifications de comportements peuvent se produire en favorisant l'implication des sujets ou acteurs en groupe dans la résolution de problèmes (Anodin, 2007, Dionne, 1998). Dans les années 1940, dans un contexte d'après guerre, Kurt Lewin, avec son approche de l'intervention psychosociale, a été le premier à utiliser le terme recherche-action pour exprimer un processus pour aider à la compréhension et à la modification des actions des personnes. Ce terme a donc été associé au processus de changement : les acteurs se rassemblent, échangent sur une problématique et sont influencés par leur environnement social. Lewin a repris l'idée de Dewey, soit celle de proposer aux chercheurs d'aller sur le terrain pour tenter de résoudre les problèmes réels avec les gens directement concernés. La recherche-action s'est depuis lors développée en diversité et en cadres de référence possibles dans plusieurs secteurs. Il existe une littérature impressionnante sur cette méthode de recherche qui a connu des mutations au cours des ans et selon des champs d'études.

Une définition plus contemporaine proposée par Lavoie, Marquis et Laurin (1996) se lit comme suit :

La recherche-action est une approche de recherche à caractère social, associée à une stratégie d'intervention, et qui évolue dans un contexte dynamique. Elle est fondée sur la conviction que la recherche et l'action peuvent être réunies. Selon sa préoccupation, la recherche-action peut avoir comme buts le changement, la compréhension des pratiques, l'évaluation, la résolution des problèmes, la production de connaissances ou l'amélioration d'une situation donnée. La recherche-action doit avoir pour origine des besoins sociaux réels, être menée en milieu naturel de vie, mettre à contribution tous les participants à tous les niveaux, être flexible (s'ajuster et progresser selon les événements), établir une communication systématique entre les participants et s'autoévaluer tout au long du processus. Elle est à caractère empirique et elle est en lien avec le vécu. Elle a un design novateur et une forme de gestion collective où le chercheur est aussi un acteur et où l'acteur est aussi chercheur. (p. 41)

La recherche-action peut donc avoir des fonctions ou finalités différentes, soit : le changement, la compréhension des pratiques, l'évaluation, la résolution des problèmes, la production de connaissances ou l'amélioration d'une situation donnée. Elle pourrait même avoir la fonction de formation et de perfectionnement. Les personnes qui initient la recherche-action possèdent une

visée générale ou une finalité de l'enquête et déterminent les activités, l'organisation de toute la démarche de recherche et les produits attendus.

Lorsque la recherche-action vise l'évaluation, elle cherche à remettre en cause, à vérifier et à évaluer la qualité de l'action ou de la pratique à partir d'une vision intérieure de la situation (Lavoie, Marquis et Laurin, 1996, p. 33).

Selon Dolbec et Clément (dans Karsenti, Lavoie-Zajc 2004), le déroulement de la recherche-action peut être représenté comme un processus cyclique d'action et de réflexion. Un cycle comprend un temps de planification, d'action, d'observation et de réflexion. Chacun de ces cycles débute par une réflexion avant l'action. Le niveau de l'implication du chercheur dans l'action peut résider dans des fonctions différentes selon la nature de la recherche. Dans la recherche-action, le chercheur a une fonction instrumentale et intermédiaire entre les acteurs.

En effet, la recherche-action s'appuie sur la production d'un savoir qui se développe dans et par l'action réalisée par des groupes sociaux. Elle implique un mode d'interaction réciproque entre les chercheurs et les personnes visées dans le changement (Rhéaume, 1982; Dionne, 1996). La recherche-action a comme caractéristique de considérer les individus participant à l'étude comme des experts aptes à fournir les éléments de réponse à la question de départ. Le chercheur procure un cadre de recherche qui va permettre l'émergence de la connaissance.

L'hypothèse de départ est d'utiliser le terme animateur/chercheur pour décrire une démarche de recherche-action menée dans le contexte d'une commande précise soit celle d'évaluer les ressources éducatives d'un milieu scolaire. Pour élaborer le contexte théorique, les termes animateur et chercheur seront utilisés séparément lorsqu'il y a une limite définie entre ceux-ci.

L'animateur-chercheur détermine les moyens qu'il devra mettre en place pour recueillir les données individuelles dans un cadre collectif. Tout au long de la recherche-action, il y a un rapport constant à maintenir entre la perception individuelle des participants et la vision collective qui se dégage de l'ensemble des réflexions individuelles. En effet, l'animateur-chercheur doit distinguer la question de départ (la vision de l'école) de celle de la finalité (évaluation des ressources éducatives) qu'il s'agit d'observer avant d'émettre une synthèse des propos tenus lors de l'activité sociale. En raison de la nature du mandat, l'animateur-chercheur, tout comme le ferait un chercheur dans le cadre d'une recherche-action est appelé à vivre, à partager, à interagir avec les individus et l'ensemble de la communauté impliquée dans le processus.

L'animateur-chercheur tisse des liens à la fois formels et informels avec les participants. Des liens formels dans un espace de rencontre collective lorsque l'activité de collecte de données doit être plus objective et plus informels dans sa relation avec les individus lors des moments d'accueil et de partage.

Question

La question qui oriente notre démarche se formule de la façon suivante : dans quelle mesure y a-t-il des fonctions communes entre celles d'un animateur et d'un chercheur ? Peut-on faire des liens entre les fonctions d'un animateur socioculturel et celles d'un chercheur engagé dans une recherche-action ?

Méthode

Lors de l'activité d'animation qui nous a servi de terrain d'enquête pour évaluer les ressources éducatives de deux écoles, le questionnement de départ a permis à chaque participant de réfléchir individuellement au sujet de sa vision de leur école. À la suite de la période réflexive et d'écriture, l'animateur-chercheur a invité quelques-uns des 70 participants à partager leur réflexion devant le groupe.

L'outil de travail de réflexion privilégié a pris la forme d'images. Celles-ci sont des découpures d'images de toutes sortes prises dans des revues, magazines, mensuels divers, sur lesquelles on ne retrouve généralement qu'une illustration, bien qu'elles peuvent parfois contenir un ou des mots imprimés car imbriqués sur l'image. Une attention particulière est accordée au moment des coupures afin d'éliminer tout contexte de l'illustration. Les images fonctionnelles et statiques peuvent évoquer une variété d'événements, d'objets, de paysages, de visages, des canons de la beauté, des graphiques, bref, tout ce que l'on peut retrouver dans le monde de l'imprimerie et de la publicité. Les images peuvent avoir été créées dans un but artistique ou d'expression libre.

Les participants, qui se distinguent les uns des autres en fonction de leurs années d'expérience en enseignement, du nombre d'écoles dans lesquelles ils ont travaillé, du niveau d'enseignement, du poste qu'ils occupent et en fonction de leurs valeurs individuelles et de leur identité culturelle sont conviés à un exercice divisé en deux temps.

L'intention de la tâche consistait à recueillir la perception de leur vision de l'école et, pour ce faire, tous les participants étaient invités d'abord à choisir une ou plusieurs images étalées en vrac sur de grandes tables et à rédiger, puis à écrire un texte pour accompagner et exprimer leurs pensées. Bien que le silence ne fût pas exigé, l'activité s'est déroulée dans un silence presque total. Il y a eu très peu de langage oral en jeu au cours de cet exercice de réflexion.

Dans un deuxième temps, après que l'animateur-chercheur ait recueilli toutes les réflexions individuelles, la logique de l'analyse des réflexions a fait appel au côté chercheur-évaluateur de celui-ci.

Trois éléments ont motivé principalement le choix de cette approche méthodologique. Il y a une absence presque totale d'expériences ou d'écrits pertinents connus portant spécifiquement sur la fonction instrumentale d'un animateur-chercheur qui utilise une idée novatrice non-empirique pour faire une recherche-action de laquelle découlera une évaluation des ressources éducatives. Par ailleurs, cette animation étant imbriquée avec la finalité de la recherche, elle a l'avantage de favoriser l'échange, le partage, la collecte de données et une intégration des résultats de manière à objectiver ensemble, animateur-chercheur et protagonistes. Le caractère social et humaniste de cette approche contribue à rassembler les intervenants autour de projets communs et, ultérieurement, à modifier les actions des acteurs. Troisièmement, la fonction de formation de cette recherche-action prend forme dans les consultations diverses auprès des personnes impliquées à différents niveaux au cours du processus de recherche. En effet, elle est conçue de façon telle à opérer un mode d'échanges et de communication entre les acteurs d'une communauté afin qu'ils prennent conscience de la perception et de la réalité qu'ils possèdent des ressources éducatives de leur milieu.

Discussion

Une adaptation des cinq étapes du processus de la recherche-action selon le modèle de Dolbec et Clément (dans Karsenti et Lavoie-Zajc, 2004) a été réalisée pour interpréter la recherche-action menée par l'animateur-chercheur. La quatrième étape portant sur l'évaluation a été modifiée dans notre recherche-action. Dans ce cas-ci, il y a eu une objectivation du déroulement et l'évaluation des données.

1. Le point de départ : l'animateur-chercheur, qui arrive de l'extérieur de l'organisation où se déroule la recherche, négocie son entrée dans le milieu ainsi que son rôle et celui des divers décideurs de l'organisation. Cette première phase permet d'établir des relations de confiance, de construire un climat propice au déroulement des activités et de se mettre d'accord sur celui-ci.

2. La clarification de la situation : l'animateur-chercheur doit comprendre la problématique et cerner les enjeux en prenant du recul et en examinant la situation afin de la recadrer. L'animateur-chercheur cible l'intention de la recherche, tente d'observer et de réfléchir à ce qui est demandé. Il recueille des informations afin de se faire une meilleure représentation de la situation. Il doit resituer ce qui peut être la perception et la réalité de la situation.

3. La planification de l'action : après l'exploration de la situation, l'animateur-chercheur articule le plan d'action le plus susceptible d'impliquer tous les protagonistes dans la réalisation des tâches à accomplir par chacun selon un échéancier de travail. Les ressources nécessaires au déroulement du plan d'action sont précisées. Les arrangements et la coordination sont prévus. L'animateur-chercheur doit surtout déterminer les moyens qu'il devra mettre en place pour recueillir les données pendant l'action.

4. L'action : Au cours de l'étape de l'activité collective, l'animateur-chercheur présente et anime l'événement social, observe l'effet de l'outil et des moyens utilisés sur la participation individuelle et collective, note les résistances possibles d'individus. L'animateur-chercheur voit au côté opérationnel de la démarche de cueillette de données : les réflexions individuelles dans un cadre collectif.

A. L'évaluation : La période d'objectivation qui suit l'action permet de prendre un recul sur l'événement et de revoir le niveau d'atteinte de l'objectif visé. L'animateur-chercheur observe les résultats de l'application de l'outil ou de la solution choisie pour la cueillette des données et la participation des protagonistes. Si celle-ci produit les résultats attendus, la solution peut être réutilisée dans une situation semblable (recherche de la perception des protagonistes face à une question de départ).

B. L'évaluation : Les données recueillies sont regroupées et analysées selon un degré de logique des plus objectifs possibles afin d'en retirer des liens, des différences, des questionnements à partager avec les décideurs et les protagonistes de l'organisation. L'animateur-chercheur pourra par la suite utiliser d'autres moyens pour obtenir des données plus précises ou des instruments de mesure pour permettre une triangulation afin d'ajouter une autre perspective afin d'atténuer la subjectivité.

5. Le partage du savoir généré : Les analyses de l'animateur-chercheur sont présentées et rendues publiques afin de les rendre accessibles auprès des protagonistes. Ces analyses sont confirmées ou transformées suite au processus d'action-réflexion-action, ce qui signifie que l'action de présenter les connaissances acquises suite à la réflexion individuelle produite par l'activité collective requiert à son tour un temps de réflexion individuelle et

collective pour comprendre et intégrer les analyses produites qui doivent être validées par les protagonistes.

En maintenant les propriétés critiques de la recherche-action, le sujet à l'étude comporte tous éléments proposés dans la définition de Lavoie, Marquis et Laurin (1996). Les étapes suivantes en découlent :

1. Contact avec la communauté (origine des besoins sociaux réels, être mené en milieu de vie, mettre à contribution tous les participants à tous les niveaux, être flexible, établir une communication entre les participants et s'autoévaluer)
 - a) Entente entre les décideurs et l'animateur-chercheur
 - b) Définition des finalités ou produits attendus
 - c) Création d'un comité adviseur ou de liaison
 - d) Établissement des rôles des intervenants principaux
 - e) Établissement de l'échéancier, conditions de réalisation
 - f) Discussion sur les outils et moyens à utiliser qui conviennent à la communauté
 - g) Embauche d'un auxiliaire de recherche de la communauté
 - h) Établissement du sentiment de confiance
2. Cueillette des données
 - a) Choix des méthodes : animation, entrevues semi-dirigées, questionnaires, études de dossiers;
 - b) Animation générale
 - c) Animation sous-groupes
3. Analyse et retour dans le milieu : réflexion et validation
 - a) Présentation des données regroupées par thèmes
 - b) Aux membres du comité de liaison et aux décideurs
 - c) Aux acteurs de l'école primaire
 - d) Aux acteurs de l'école secondaire
 - e) Au personnel de soutien des deux écoles
4. Rédaction d'un rapport
 - a) Analyse globale des données recueillies à partir de tous les instruments de mesure
 - b) Soumission du rapport au comité de liaison et aux décideurs
 - c) Présentation du rapport aux décideurs
 - d) Présentation de la synthèse du rapport aux acteurs des écoles
 - e) Appropriation des conclusions et recommandations
 - f) Prise en charge du plan d'action à mettre sur pied
5. Planification du processus de la mise en œuvre du projet éducatif
6. Le cycle recommence

La production de connaissances

Les directeurs d'établissement ont fait partie du processus de la recherche-action et ont enrichi leurs savoirs dans différents domaines : a) ils ont amélioré leur compréhension de la méthodologie et de l'analyse des données; b) ils ont approfondi leur analyse réflexive sur la pratique enseignante et la pratique administrative ; c) ils ont obtenu le point de vue de leur personnel sur des sujets précis; d) ils ont revitalisé les objectifs et enjeux de leur établissements; e) ils ont pris connaissance

des réalités des participants et des personnes de la communauté; f) ils ont utilisé les données pour informer la communauté, pour consulter des intervenants pour modifier certaines situations; g) ils ont utilisé les données pour animer leurs activités de façon plus créative et interactive.

Bibliographie

- Anadon, M. (2007), *La recherche participative : multiples regards*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Rhéaume, J. (1982), « La recherche-action: un nouveau mode de savoir ? » *Sociologie et sociétés*, vol. 14 (1), 43-51.
- Della Croce, Libois, J. & Mawad, R. (2011), *Animation socioculturelle. Pratiques multiples pour un métier complexe*. Paris : l'Harmattan.
- Dionne, H. (1998), *Le développement par la recherche-action*. Montréal : L' Harmattan.
- Dolbec, A. & Clément, J. (2004), « La recherche-action », dans Karsenti, T. & Lavoie-Zajc (dir.), *La recherche en éducation : étapes et approches*. Sherbrooke : Éditions du CRP.
- Lavoie, L., Marquis, D. & P. Laurin (1996), *La recherche-action : théorie et pratique*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

